



LAP  
1<sup>re</sup> édition  
le 1<sup>er</sup> mai

1989

---

Gestion du spectre

Circulaire des lois et règlements

# **Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique**

Canada

Also available in English - PSA

On rappelle aux lecteurs que la présente codification n'a aucune sanction Parlementaire, que les modifications y ont été incorporées aux seules fins d'en faciliter la consultation. Lorsqu'il s'agit d'interpréter et d'appliquer la loi, c'est à la loi et aux modifications mêmes qu'il faut se reporter.

Les intéressés désireux de faire parvenir leurs observations ou propositions peuvent les adresser à :

Industrie Canada  
Direction générale de la Réglementation  
des radiocommunications  
300, rue Slater  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0C8

À l'attention de la DOSP

Enregistrement  
TR/80-153 27 août 1980

LOI SUR LES REMANIEMENTS ET TRANSFERTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

**Transfert des fonctions du secrétaire d'État en vertu de certaines lois et de la Partie III de la Loi sur la radiodiffusion concernant la Société Radio-Canada au ministre des Communications et le contrôle et la supervision de la direction générale, arts et cultures du ministère du Secrétariat d'État**

C.P. 1980-2128  
31 juillet 1980

Sur avis conforme du Premier ministre et en vertu de l'article 2 de la Loi sur les remaniements et transferts dans la Fonction publique, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général en conseil de transférer par les présentes au ministre des Communications

- a) les pouvoirs, devoirs et fonctions du secrétaire d'État établis en vertu des lois figurant à l'annexe ci-après;
- b) les pouvoirs, devoirs et fonctions du secrétaire d'État en vertu de la Partie III de la Loi sur la radiodiffusion à l'égard de la Société Radio-Canada; et
- c) le contrôle et la direction des parties de la Fonction publique qui font partie du Secrétariat d'État du Canada et qui sont connues sous le nom direction générale, arts et cultures, sauf la partie connue sous le nom de section du Protocole, hospitalité et conférence et section des Événements spéciaux.

ANNEXE

*Loi sur le Conseil des Arts du Canada*

*Loi sur la Société de développement de l'industrie  
cinématographique canadienne*

*Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels*

*Loi sur le Centre national des Arts*

*Loi nationale sur le film*

*Loi sur la Bibliothèque nationale*

*Loi sur les musées nationaux*

*Loi sur les archives publiques*

*Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines*

Enregistrement  
TR/80-152            27 août 1980

LOI SUR LES REMANIEMENTS ET TRANSFERTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

**Transfert des fonctions du ministre des Communications en vertu du  
Secrétariat du comité interministériel de l'espace au ministre d'État  
chargé des sciences et de la technologie**

C.P 1980-2127  
31 juillet 1980

Sur avis conforme du Premier ministre et en vertu de l'article 2 de la Loi sur les remaniements et transferts dans la Fonction publique, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général en conseil de transférer par les présentes au ministre d'État chargé des sciences et de la technologie les pouvoirs, devoirs et fonctions du ministre des Communications à l'égard de la partie de la Fonction publique qui fait partie du ministère des Communications et qui est connue sous le nom de Secrétariat du comité interministériel de l'espace.